

**COMMUNIQUE** - Gestion de la crise COVID-19  
Direction Enap (n°2)

Agen, le 5 novembre 2020

Mesdames et Messieurs, chères et chers collaborateurs,

Pour votre parfaite information, je porte à votre connaissance la situation sanitaire à ce jour au sein de notre établissement.

**Éléments chiffrés**

Parmi les élèves : Nombre de cas positifs : 10 - Nombre de cas contacts : 21

Parmi les personnels : Nombre de cas positifs : 1 - Nombre de cas contact : 9

**Mesures mises en œuvre concernant les élèves**

- Tous les élèves surveillants du groupe 31 de la 206 promotion ont été invités à bénéficier d'un test de dépistage qui s'est déroulé le 04 novembre. Les premiers résultats ont permis de mettre à l'isolement 5 d'entre eux.
- Tous les cas COVID 19 déclarés depuis le début de la semaine sont mis à l'isolement dans un bâtiment hébergement spécifique (soit un total de 10 cas).
- Les 21 élèves déclarés cas contacts sont isolés dans leur chambre. Ces derniers pourront passer leurs évaluations sous des conditions spécifiques de contrôle et de protection.
- Les élèves Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation qui reprennent leurs cours à l'ENAP à compter du 16 novembre sont invités à se faire dépister.
- Depuis la fin de la première période de confinement les élèves et les personnels ont bénéficié de campagnes d'information ou de suivis individuels (150 communications). La dernière information précise l'interdiction de se regrouper pour fumer.

**Mesures mises en œuvre concernant les stagiaires**

Une attention particulière sera portée à la programmation de la formation continue pour le mois de décembre, qui sera repensée à distance ou reportée. Uniquement 2 sessions seront préservées. Cette mesure permettra d'éviter la circulation du virus entre les lieux de travail et l'école.

### Mesures mises en œuvre concernant les personnels

- Le service au sein duquel travaille le personnel ayant contracté la maladie a été désinfecté le 04 novembre à 05 heures du matin.
- La semaine du 09 novembre au 13 novembre verra seulement une quarantaine d'apprenants sur site, ce qui permettra la réalisation d'une désinfection des locaux.
- Il a été indiqué par note du 04 novembre l'interdiction de se regrouper dans les bureaux pour prendre un repas.

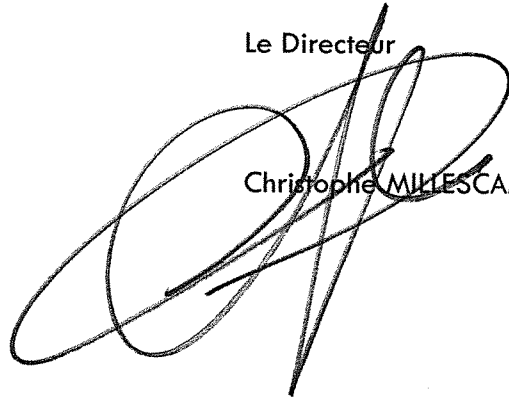
La continuité de notre activité peut ainsi se poursuivre avec une situation sanitaire maîtrisée.

Je vous remercie de maintenir un haut niveau de vigilance quant aux respects des gestes barrières, et ne manquerai pas de revenir vers vous afin de partager en toute transparence les éléments relatifs au suivi de la protection sanitaire sur l'école.

Bien cordialement,

Le Directeur

Christophe MILESCAMPS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned over the printed name 'Christophe MILESCAMPS'.